

Collecter, classer, conserver, communiquer: 4 missions de l'archiviste renégociées par la numérisation et l'ouverture des données?

“Echange dernière porte au fond du couloir contre fenêtre sur cour”

Karine Roudaut, telecom-bretagne, marsouin
Annabelle Boutet, telecom-bretagne, marsouin

28 et 29 mai 2009, Trégastel.



■ Objectif / question.

Des biens informationnels mis à disposition du plus grand nombre par des institutions publiques:

- Quels sont les enjeux?
- Quels sont les freins?
- Quelles sont les facilitations?

Un terrain d'investigation:

- la production et la diffusion du patrimoine local par les Archives municipales et communautaires de la Ville de Brest

Dans un contexte socio-politique:

- La diffusion des données publiques
- La numérisation du patrimoine.

Des enjeux:

- Economiques: gratuité v. activité marchande ?
- Organisationnels et professionnels: élargissement des compétences administratives v. transformation du cœur de métier ?
- Politiques: Définitions des données essentielles? Expertise(s) v. citoyenneté(s)

3 terrains liés à la constitution de fonds d'archives iconographiques, sonores et audiovisuelles

- **Les archives municipales et communautaires de la ville de Brest**
- **L'association de la cinémathèque de Bretagne**
- **Associations brestoises: la Caisse à clous, la Maloïne**

Déroulement de la collecte de données

- **Novembre à décembre 2008**
- **15 entretiens semi-directifs dont 3 auprès des archives municipales**
- **Déclarations de parties-prenantes (*stakeholders*) sur des enjeux de réforme des archives publiques**

La collecte

1 objectif : garantir la préservation de l'authenticité de l'acte (valeur probatoire du document).

4 types de collecte : Versements, dons, dépôts, achats.

Dématérialisation, numérisation, e-administration.

Questionnements:

- La responsabilité de la gestion et de la conservation.
- Introduction de plus d'incertitude dans l'accomplissement de la mission

Le tri des fonds collectés

2 objectifs: garder ou éliminer et classer

Encadré par des règles et procédures définies par la direction des archives de France.

Normalisation archivistique, travail de lisibilité et dimension collaborative.

Questionnements:

- Le choix des contenus numérisés et mis à disposition.

La conservation

1 objectif: assurer les meilleures de préservation des données recueillies.
Responsabilité pour les générations futures.

Questionnements:

- Réflexions techniques en matières d'archives.

La diffusion

1 objectif: faire connaitre et rendre accessibles les fonds.

Diffusion des données publiques, accessibilité au plus grand nombre,
Vulgarisation du travail scientifique, vitrine pour la collectivité.

Questionnements:

- Gratuité, accessibilité, partage de contenu, service public.
- Rayonnement et visibilité des contenus.
- Etre visible pour exister? Pallier l'absence de lieux d'exposition par un espace virtuel.

D'une logique documentaire vers une logique patrimoniale.

Une tension entre :

- un principe citoyen,
- une logique industrielle
- Et un modèle marchand